

# **PV de l'AG ordinaire 2011 de l'AFEPS**

Samedi 14 mai 2011, à l'université de Fribourg (Pérolles II)

---

*Ouverture de l'AG à 09h40*

*Nombre de membres présents : 29. Majorité absolue : 15.*

## **Introduction**

Le président Yves Suter salue l'assemblée et les personnalités en son sein :

- Benoît Gisler, chef du service du sport
- Jean-Marc Aebischer, collaborateur pédagogique
- Denis Golliard, Science du sport et de la motricité, Unifr
- Ruedi Schmid, président de l'ASEP

Il présente les excuses des personnalités suivantes :

- Mme Isabelle Chassot, Conseillère d'État, Directrice de l'instruction publique, de la culture et du sport
- M. Henri Baeriswyl, Président de la Commission cantonale du sport
- M. Gilles Seydoux, Président de l'AFS
- M. Patrick Badoux, Membre du Comité de l'ASEP et Président du GRT

Il dresse la liste des membres de l'AFEPS qui se sont également excusé/e/s.

---

## ***Point 1 de l'ordre du jour***

### **PV de l'AG ordinaire du 23 avril 2010 au CO de Wünnewil.**

Le PV de l'AG 2010, mis à disposition sur le site de l'AFEPS, est accepté à l'unanimité.

---

## ***Point 2 de l'ordre du jour***

### **Rapport du Président**

Le président Yves Suter fait un rapport en quatre points sur les différentes actions de l'AFEPS depuis la dernière AG :

1. Actions dans la continuité :  
Tournois scolaires, activités corporatives, formation continue – relations avec le GRT et avec l'ASEP.
2. Actions dans un environnement changeant :  
Nouvelles lois fédérale et cantonale sur le sport – Evolution/disparition pour la Commission fédérale du sport – Disparition de la Revue Mobile (version papier).
3. Actions avec de réelles difficultés :

Intégration de l'AFEPS (loi cantonale, consultation pour l'avant-projet de règlement sur le sport) – Place de l'AFEPS au sein des associations fribourgeoises d'enseignants.

4. Un événement particulier à mettre sur pied :

Organisation de l'AG de l'ASEP. Il y avait plus de 20 ans qu'elle n'avait pas eu lieu à Fribourg.

Le président remercie l'assemblée pour son attention.

---

### ***Point 3 de l'ordre du jour***

## **Rapport des responsables des différents secteurs**

### **1. Tournois scolaires**

Collaboration en place depuis 5-6 ans avec le service du Sport et REPER. Se fait aussi au secondaire II pour les Collégiades. Ne peut se faire que grâce aux profs d'EPS du canton de Fribourg. Le président adresse ses remerciements à tous les professeurs d'EPS qui s'engagent pour ces tournois.

### **2. Collégiades et CORECOFR**

Mise au point pour avoir une meilleure communication avec les différentes directions de collègues. Séance en commun, principes de base qui ont été mis en place qui devraient faciliter les organisations futures.

### **3. Activités corporatives**

Activité de rafting annulée en 2010.

Activité spéléologie en 2011 – présentation de la prochaine activité par Sylvie Currat, le 18 juin 2011.

### **4. Formation continue**

#### **a) Formation interne**

Rappel des anciennes formations continues.

En principe la prochaine formation devrait se faire en Juillet 2012.

#### **b) Formation ASEP**

Au minimum un cours par année dans le canton de Fribourg. Prochain cours le 1<sup>er</sup> octobre 2011 : Slackline. Il devrait avoir lieu à Estavayer.

Plusieurs cours en Romandie :

- Danse Hip Hop le 14.5.2011 à Yverdon
- Acrogym le 4.6.2011 à Martigny
- Boxe light contact le 17.9.2011 à Bienne

- c) Congrès à Macolin - Bienne – site de l’ASEP

## 5. Communication

- a) Site de l’AFEPS – le président encourage l’assemblée à le consulter plus régulièrement.
- b) Newsletter de l’AFEPS – le président encourage à signaler un changement d’adresse mail afin de recevoir la newsletter.
- c) Flyer – rappel du principe des cotisations déjà mis en place.

## 6. Promotion et défense de l’EPS

- a) Branches spéciales : Salaires au CO

Les autres branches ont été augmentées, sauf les profs du CO (pas rétrogradés, mais pas augmentés). Règlement particulier par rapport au 50%.

Démarches auprès d’Isabelle Chassot, d’EVALFRI. Il a fallu demander comment la profession a été classifiée. Analyse des dossiers, poser des questions par rapport à cette classification. Réponse attendue pour l’automne.

Il faut faire attention car une situation pénale est déjà existante en Suisse : canton de Neuchâtel. L’action au tribunal administratif est catastrophique pour la branche. Quelques considérations de ce tribunal :

- « Les enseignants de certaines branches n’ont pas la responsabilité d’amener leurs élèves à un certain niveau pour assurer leur passage ».
- « Les notes de la branche éducation physique et sportive ne sont pas déterminantes pour juger d’une promotion ».
- « Il y a lieu de relever qu’ils [les MEPs] n’ont pas de travaux écrits à préparer ni à corriger en dehors des heures d’enseignement [...] Il s’agit là d’un élément qui justifie une différence de traitement ».
- « La préparation d’une telle grille, vraisemblablement utilisée d’année en année, et sa correction nécessitent à l’évidence moins de temps que la préparation et la correction d’un travail écrit ».
- « Préparer puis ranger le matériel [...] souvent effectué avec l’aide des élèves et durant les cours, n’est pas comparable à celle qui consiste à préparer et corriger des travaux écrits. [...] On ne voit par ailleurs pas quel grand travail d’organisation spécifique nécessitent les leçons en dehors des murs de l’école ».
- « Le fait que les MEPs doivent veiller à ce que les élèves ne se blessent pas n’est pas de nature à démontrer qu’ils peuvent prétendre à une rémunération identique ».
- « La responsabilité assumée et les activités supplémentaires de ces derniers (principalement préparation et correction de travaux écrits) justifient une différence de traitement ».

- b) Reconnaissance du diplôme fédéral I de l’Université de Lausanne

On estime que ça vaut en tout cas le Bachelor actuel. Problème qui va être abordé au niveau Suisse. Actuellement au point mort. La commission fédérale devrait disparaître. Le dossier passera aux mains de la CDIP.

c) Constructions sportives

Inventaire cantonal qui vient d'être effectué par le service du Sport.

Situation de la Gruyère qui est préoccupante. Constate une mauvaise volonté de la part des autorités pour faire avancer les choses.

Ecoles professionnelles : projet qui démarre sérieusement.

## 7. Intervention de Ruedi Schmid, président de l'ASEP

Le président de l'ASEP fait une courte intervention en allemand.

- Il s'exprime sur la situation de la reconnaissance du papier de Lausanne, il précise que cette situation est unique en Suisse. Il voit deux solutions : que la personne lésée mène une action en justice ou que l'UNIL et la commission fédérale du sport reconnaissent le diplôme. Aucun moyen de pression de notre part.
- Il précise également la situation au niveau du palais fédéral. Certains politiciens accusent l'ASEP de vouloir faire capoter la nouvelle loi. Cette loi touche directement l'indépendance des cantons dans l'organisation du sport d'où une certaine opposition. La question principale est financière puisque cette loi impose de nouvelles constructions pour les cantons. Le comité central travaille essentiellement pour cette loi fédérale.
- Il explique la réorganisation au sein de l'ASEP : le secrétariat d'Olten a été fermé. Au niveau de la formation continue, Christoff Wechsler est maintenant le seul responsable, Andres Hunziker a donné sa démission.
- Il fait de la publicité pour le prochain congrès du Sport qui aura lieu à Macolin durant l'été 2011. Pour plus d'informations, il encourage les membres de l'assemblée à visiter le site [www.schulkongress.ch](http://www.schulkongress.ch)

Le président de l'AFEPS remercie M. Ruedi Schmid pour son intervention.

---

### ***Point 4 de l'ordre du jour***

#### **Rapport des sous-sections**

Les sous-sections suivantes font un rapport :

- rapport des activités de la sous-section de la Gruyère.
- rapport des activités de la sous-section de Marly.
- rapport des activités de la sous-section de Sarine Ouest.

---

### ***Point 5 de l'ordre du jour***

#### **Rapport de la caissière**

La caissière Sylvie Grandgirard annonce une augmentation de capitale de 1'988.20 CHF pour l'année 2010 pour un capital total de 37'835.90 au 31.12.2010.

Elle précise le bouclage du compte COOP. Transfert se fera sur les comptes BCF. Chercher à l'avenir une banque qui puisse offrir un taux d'épargne intéressant. L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

---

### ***Point 6 de l'ordre du jour***

#### **Rapport des vérificateurs de compte**

Les vérificateurs des comptes – Cédric Pürro et Gabrielle Epper – recommandent à l'assemblée d'accepter les comptes 2010 en l'état. L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

---

### ***Point 7 de l'ordre du jour***

#### **Approbation du budget et des cotisations**

Pour l'année 2011, la caissière Sylvie Grandgirard propose un budget présentant la somme de produits s'élevant à 16'320 CHF et une somme de charges s'élevant à 16'320 CHF, pour un déficit prévu de 0 CHF. L'assemblée accepte le budget 2011 à l'unanimité.

Le président propose de maintenir les cotisations de 2010 : 100.- pour un membre fédéral et 50.- pour un membre cantonal. L'assemblée accepte de maintenir ces cotisations.

---

### ***Point 8 de l'ordre du jour***

#### **Admissions, démissions et radiations**

Le secrétaire dresse la liste des admissions et des démissions à l'AFEPS durant l'année écoulée :

##### **1. Admissions:**

- Philipp Baechler
- Ilona Riedo
- Martine Mory
- Antoine Marmy
- Joëlle Da Fonseca
- Matthieu Vonwyss
- Steve Leibzig
- David Brügger
- François Roland
- Valentine Buttigieg
- Sophie Huguet
- Samir Abdulla
- Christine Ackermann

## **2. Démissions :**

- Hassan Bugnard
  - Pierre Ryf
  - Yves Baechler
  - Danièle Marbach
  - Marie-Anne Vaucher
  - Yvonne Schneuwly
  - Laurent Godel
  - Hervé Jaquet
  - Bernard Morandi
- 

### ***Point 9 de l'ordre du jour***

#### **Proposition du comité et des membres**

Aucune proposition n'est faite ni de la part du comité ni de la part des membres.

---

### ***Point 10 de l'ordre du jour***

#### **Modification des statuts**

Ni le Comité, ni les membres, ne proposent de modifications des statuts.

---

### ***Point 11 de l'ordre du jour***

#### **Election du président, du comité et des vérificateurs des comptes**

Tous les membres du comité s'engagent à poursuivre leur activité au sein du comité. Le comité est réélu à l'unanimité.

Pour la vérification des comptes, Sylvie Grandgirard propose Gabrielle Epper (1<sup>er</sup> vérificateur) et Jean-Claude Bussard (2<sup>ème</sup> vérificateur). Elle propose également en tant que suppléante, Valentine Buttigieg. Ces personnes sont élues à l'unanimité.

---

### ***Point 12 de l'ordre du jour***

#### **Présentation du collaborateur pédagogique sport**

M. Jean-Marc Aebischer expose différents dossiers :

- **Félicitations pour de nouvelles fonctions** : le collaborateur félicite différentes personnes qui ont obtenu récemment des postes importants dans le canton de Fribourg.
- **Installations sportives dans le canton de Fribourg** : M. Jean-Marc Aebischer présente le travail effectué par le service du sport pour cataloguer

toutes les installations sportives disponibles dans le canton de Fribourg – à disposition sur le site du service du Sport.

- **Sports-Arts-Formation** : le collaborateur présente les différentes dispositions pour les élèves « sportifs de talent ». Toutes les informations/précisions sont disponibles sur le site du service du Sport. Il précise que les élèves concernés pourront s'inscrire directement sur le site dès la rentrée scolaire 2012.

Le collaborateur rappelle que la décision finale appartient toujours à la direction de l'établissement, le service du sport ne donnant qu'un préavis.

- **Formation des enseignants** : le collaborateur a la volonté de mieux aider les enseignants d'éducation physique du primaire. Il explique les différentes possibilités envisagées pour la formation à la HEP ou à l'université de Fribourg.

---

### ***Point 13 de l'ordre du jour***

#### **Divers**

Intervention de Benoît Gisler :

- Le chef du service du sport du canton de Fribourg conseille à aller lire la future loi scolaire actuellement en consultation (jusqu'à fin août). Il encourage d'aller faire des remarques en fonction de nos expériences quotidiennes de l'enseignement.

Intervention de Rose-Marie Repond :

- Elle offre ses remerciements à l'AFEPS. Elle indique que pour la première fois, les termes d'EPS sont présents au niveau européen. Elle précise que les soucis rencontrés par l'AFEPS sont également présents au niveau européen. Elle encourage à visiter le site [www.eupea.com](http://www.eupea.com).

Le président de l'AFEPS Yves Suter clôt l'AG à 11h45.